

Monsieur Louis L. Roquet  
Président  
Fonds des médias du Canada  
50, rue Wellington Est, 4<sup>e</sup> étage  
Toronto (ON), M5E 1C8

Montréal, le 25 octobre 2010

Cher Monsieur Roquet,

Au moment où se décident les principes directeurs pour l'année 2011-2012, l'Observatoire du documentaire tient à vous faire part des préoccupations de ses membres au sujet de la situation du documentaire unique, et en particulier du documentaire d'auteur, dans le marché francophone.

L'Observatoire estime qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures particulières pour protéger le documentaire unique, surtout le documentaire d'auteur : celui-ci est devenu particulièrement vulnérable dans l'environnement actuel, malgré l'intérêt soutenu du public (à la télévision, en salles mais aussi sur les nouvelles plateformes de diffusion) et la volonté de plusieurs diffuseurs de programmer ce genre dont l'importance culturelle est reconnue de tous.

L'Observatoire du documentaire, fondé en 2003, regroupe les principales associations audiovisuelles professionnelles, ainsi que les institutions, diffuseurs et distributeurs concernés par le documentaire, tant des marchés francophone qu'anglophone et ce à travers le Canada.

Les membres de l'Observatoire présentent dans leurs recommandations au FMC des mesures spécifiques pour protéger le documentaire unique et assurer son développement.

Les membres de l'Observatoire souhaitent que les mesures à prendre répondent aux objectifs suivants :

- **Garantir le niveau actuel de l'enveloppe documentaire.**
- **Veiller à ce que le poids du facteur auditoire n'ait pas d'impact négatif** sur l'évaluation de la performance des documentaires uniques, qui par définition ont plus de difficulté que les séries de tous genres à obtenir des cotes d'écoute comparables sur une seule année.
- **Faciliter le financement des documentaires d'auteur francophone** puisqu'une masse critique significative de ces œuvres est une condition nécessaire à l'émergence d'œuvres de qualité et joue un rôle essentiel pour la relève.
- **Rendre facultative la composante numérique pour le documentaire unique** et le documentaire d'auteur : en effet cette obligation pose dans certains cas des problèmes de pertinence et d'éthique sur le plan du contenu et, sur le plan financier, soumet les projets à des problèmes de financement complémentaire qui pourraient mettre le genre à risque.
- **Soutenir la diffusion du documentaire via les nouvelles plateformes** pour rejoindre le public canadien et international et prévenir leur diffusion illégale.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

En vous priant d'agréer, Monsieur le président, l'expression de notre considération.



Nathalie Barton,  
Présidente.

Cette lettre est signée par les membres suivants de l'Observatoire du documentaire :

Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI),  
Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC),  
Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS),  
Association des producteurs de film et de télévision du Québec (APFTQ),  
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ),  
Documentaristes du Canada (DOC),  
Gilde canadienne des réalisateurs (GCR),  
Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM),  
Société des Auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC),  
Vidéographe,  
Canal D (les Chaînes ASTRAL),  
Société Radio-Canada (SRC),  
Télé-Québec.

Copies conformes :

Monsieur Jean-Pierre Blais	Ministère du Patrimoine canadien, sous-ministre adjoint, Affaires culturelles
Monsieur Jean-François Bernier	Ministère du Patrimoine canadien, directeur général, Industries culturelles
Madame Cheryl Barker	Fonds des medias du Canada, conseil d'administration
Madame Alison Clayton	Fonds des medias du Canada, conseil d'administration
Monsieur Guy Fournier	Fonds des medias du Canada, conseil d'administration
Monsieur Ronald W. Osborne	Fonds des medias du Canada, conseil d'administration
Monsieur Max Valiquette	Fonds des medias du Canada, conseil d'administration
Monsieur Glenn Wong	Fonds des medias du Canada, conseil d'administration
Madame Valérie Creighton	Fonds canadien de télévision, Présidente et chef de la direction
Monsieur Stéphane Cardin	Fonds canadien de télévision, Vice-président, politiques et relations avec l'industrie